



OMD = PAS DE GENRE SANS ACTIONS !

ELEMENTS DE PLAIDOYER POUR DES OMD SENSIBLES AU GENRE

La place et le rôle de la femme en tant qu'actrice du changement à tous les niveaux et dans divers domaines (politique, économique, social) ont été maintes fois relevés comme condition *sine qua none* pour arriver à des sociétés où règne la justice sociale et où les droits des femmes sont appliqués sans réserve.

Pour celles et ceux qui veulent « forcer » le changement vers l'égalité des femmes et des hommes et l'autonomisation des femmes, les OMD sont un challenge à plus d'un titre.

A quelles situations d'inégalités de genre les OMD sont-ils confrontés ?

Partout dans le monde, le rôle essentiel que jouent les femmes et les discriminations qu'elles subissent justifient amplement que les politiques publiques leur accordent une plus grande attention en tant qu'actrices de développement et leur permettent un accès équitable aux avantages économiques, sociaux, culturels et politiques dont jouissent les hommes. L'élimination des discriminations et des violations des droits fondamentaux des femmes, ainsi que le changement des mentalités qui maintiennent le rapport de domination entre les sexes, devraient s'inscrire comme priorité pour le développement humain dans tous les Etats. Pourtant, la réalisation de l'égalité des sexes demeure l'un des objectifs les plus difficiles à atteindre face à des hommes frileux de l'autonomie des femmes, face à des femmes dont les droits et les ressources sont souvent limités, et face à des systèmes socioéconomiques, culturels et politiques particulièrement contraignants pour les femmes.

La force des institutions comme la famille, les religions, etc. impose toujours à la femme un mode de pensée et de comportement insidieusement ancré jusque dans le subconscient, toute chose ne facilitant pas son autonomie dans son parcours de vie et ses options de développement personnel. S'agissant des revendications des droits des femmes, l'on se heurte encore souvent au dualisme entre l'application du droit moderne *versus* le droit coutumier (surtout dans les pays d'Afrique) et au binôme sphère privée/sphère publique. La sphère privée demeure apolitique, alors même qu'elle est le terrain d'impact privilégié des politiques publiques et l'incubateur des discriminations de genre les plus insidieuses.

Dans la plupart des pays (du sud comme du nord) la féminisation de la pauvreté est toujours plus criarde, alarmant sur le fait que les stratégies pour dépasser durablement le seuil de la pauvreté doivent impérativement passer par les femmes. La capacité des femmes à absorber les crises de tous bords et à « gérer » le quotidien même dans des conditions extrêmes de manque de ressources, de droits et, souvent, de violences (domestiques, d'état etc.), n'en fait pas pour autant des « wonderwoman ». Pourtant, on observe dans de nombreux contextes une déresponsabilisation des hommes, notamment face aux responsabilités économiques et familiales. Cela laisse les femmes assumer tout toutes seules, entre des journées de travail toujours plus longues et pénibles, faisant face à des situations d'insécurité dans le foyer comme dehors dans le contexte de services étatiques (notamment en termes de santé, d'éducation et d'infrastructures de base) toujours en baisse.

La ratification des conventions et lois visant la protection des droits des femmes est effective dans la majeure partie des pays, du Nord comme du Sud. Cependant l'application pose souvent problème du fait de l'insuffisance des ressources financières (avancée parfois comme alibi), mais aussi de volonté réelle pour prendre les mesures qui s'imposent à l'application des dispositions y relatives. Dans ce contexte, le travail que font les ONG et des organisations de la société civile animées par les femmes sur le terrain est indispensable pour espérer l'effectivité des lois protectrices des droits des femmes notamment. S'il est de plus en plus reconnu, ce travail n'est pas pour autant soutenu à sa juste valeur. Il faut que les femmes se battent pour avoir des droits, et pour obtenir ce à quoi elles ont droit. Elles compensent, bénévolement souvent, les services défaillants de l'état. Leur engagement dans la société civile ne favorise pas forcément leur accès aux sphères de décision et de pouvoir, qui restent des bastions masculins.

Depuis plusieurs années, la crise financière internationale a affecté tous les pays. Elle a été particulièrement âpre pour les pays en développement. Au Burkina Faso par exemple, « elle a entraîné une réduction des dépenses d'investissement de façon générale et des dépenses orientées vers les secteurs sociaux particulièrement. La construction d'infrastructures scolaires et sanitaires s'est trouvée ralentie réduisant ainsi l'offre des services dans ses deux domaines cruciaux pour l'égalité. Les revenus des ménages ont aussi été négativement affectés, entraînant une réduction de leur capacité d'accès aux services sociaux de base. La réduction des revenus des ménages pourrait accélérer la dégradation de l'environnement à travers le recours des ménages vers l'utilisation du bois de chauffe comme source d'énergie au détriment du gaz devenu inaccessible »¹. Cette situation pourrait se dégrader si des mesures correctives ne sont pas prises. Elle pourrait sérieusement compromettre l'évolution des indicateurs de résultats comme les taux de scolarisation, les taux de mortalité maternelle et infantile, le taux de prévalence du VIH/SIDA et le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La réalisation des OMD se trouverait alors ralentis au Burkina Faso, comme dans d'autres pays en développement.

Pour parvenir à une plus grande justice sociale et à une meilleure répartition et redistribution des richesses nationales produites par les femmes et les hommes, les ressources internes mobilisées par les Etats restent très insuffisantes. Les stratégies (et les moyens) pour actionner l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes se retrouvent au bas de l'échelle des priorités, malgré des volontés politiques nationales affichées et des efforts consentis. La part des dépenses publiques allouées à la réduction des inégalités de genre et à la lutte contre les discriminations est devenue un vrai sujet de débat politique, à travers la démarche des « budgets genre ». Cependant, l'application des budgets genre reste marginale et demande un engagement politique et des compétences dont peu de pays disposent à ce jour.

Les OMD ont-ils servi l'égalité des femmes et des hommes jusqu'à maintenant ?

Le constat actuel est interpellateur : d'énormes défis restent à entreprendre. 10 ans après la création des OMD, il est évident que leur atteinte en 2015 ne sera pas possible sans l'implication effective et active des femmes, à tous les niveaux et dans tous les domaines. Cela implique la reconnaissance et la valorisation sociale et économique de leur contribution au développement, quelles que soient leurs sphères d'influences (privée, publique) et les différents champs d'exercice de leurs activités multiples et multiformes (domestique, communautaire, production, politique) rémunérées ou non rémunérées (soin à la personne, entretien du ménage, etc.).

¹ Rapport pays de suivi des OMD, PNUD- Burkina Faso, avril 2010

Intégrer la question du genre transversalement dans l'ensemble des OMD et dans tous les programmes et projets qui s'y réfèrent, de manière quantitative ET qualitative est un impératif urgent. En effet, hormis l'OMD3, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est un objectif largement sous exploité dans les 7 autres OMD et leurs différentes cibles (objectifs et cibles sur <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>).

Comme le souligne Robert Toubon (Genre en Action/Equilibre et Population), « *on pourrait dire que c'est l'OMD de trop, l'OMD alibi ... on ne pourra pas dire qu'on a oublié les femmes ... si l'on veut bien considérer que l'intégration transversale du genre ne peut être un objectif thématique comme les autres mais doit être systématiquement introduit dans tous les autres* ». L'OMD3 n'est pas parfait pour autant « *le manque d'ambition étant d'ailleurs moins dans l'intitulé de l'objectif que dans la cible et les indicateurs, réduites à l'éducation, à l'emploi salarié et à la proportion de parlementaires* », toujours selon R. Toubon.

Malgré ses imperfections, l'OMD3 a constitué une porte d'entrée pour engager des actions ciblées, notamment en ce qui concerne la gouvernance par les femmes à différents niveaux. Dans la plupart des pays ayant ratifiés la CEDEF, des efforts importants ont été faits au niveau de la révision des textes juridiques notamment. Dans quelques pays de l'Afrique subsaharienne, comme le Burkina, le Niger, le Sénégal ou le Mali, ou dans des pays de l'océan indien (Madagascar ou l'Ile Maurice), l'OMD3 a servi d'argument pour épauler le processus d'adoption de quotas (pour les élections parlementaires) ou de la parité (souvent au niveau local). Il a aussi permis de promulguer ou de mettre en œuvre des lois donnant aux femmes plus d'opportunité pour investir le domaine publique, et plus spécifiquement pour obtenir des postes électifs de haut niveau.

En ce qui concerne les autres OMD, et bien que la question de genre ne soit pas systématiquement intégrée dans les analyses, des résultats tangibles peuvent déjà être observés dans l'atteinte de certains résultats. Des rapports gouvernementaux surtout en font état (lire annexe 1). Il reste que, dans la plupart des pays, les observateurs et les acteurs du processus de développement cadré sur les OMD ont bien du mal à localiser des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pertinents pour corroborer les résultats. Sur fonds de crise financière, de changement climatique, de conflits et de crise aigüe de la démocratie et de la gouvernance dans de nombreux pays, l'égalité de genre a-t-elle des chances sérieuses de devenir une des priorités des OMD ?

Quels devraient être les axes prioritaires des OMD pour l'égalité?

- ***Engager des chantiers de transformation sociale en faveur de l'égalité.*** La prise de conscience sur la nécessité d'un partage équitable et juste des rôles et des responsabilités des femmes et des hommes, dans tous les domaines de la vie (activités de production, de reproduction, communautaire ou politique) et à tous les niveaux, est une condition *sine qua none* pour un changement social profond et durable. La gouvernance déséquilibrée du monde (dominée par les hommes) et ce à tous les niveaux - du ménage à l'international - est un reflet direct du patriarcat, des rapports de pouvoir et des systèmes de domination (de classe, de race, de genre, d'orientation sexuelle) entre des groupes. Dans cette vision, il faut repenser les cadres conceptuels et les pratiques actuelles du développement pour qu'hommes et femmes se reconnaissent comme individu, actrice ou acteur de développement dont la part contributive est non seulement importante mais indispensable. Cela ramène nécessairement au défi d'un partage plus équitable des ressources et des bénéfices qui l'accompagnent. Cela renvoie aussi à la nécessité d'un travail sur *l'empowerment* individuel et collectif des femmes et des hommes qui veulent faire et vivre autrement. Il faut cependant être vigilant pour éviter que le biais de « l'autonomisation des femmes » ne s'inscrive dans la conscience d'hommes (et parfois de femmes) qui

pourraient y trouver un moyen pour se décharger de plus en plus de leurs propres responsabilités sous le prétexte d'une autonomisation souhaitée par les femmes.

- *Soutenir la coordination entre les organisations et avec les différents acteurs au niveau national pour une meilleure synergie d'action* : En effet, des dispositions favorables et protectrices pour les femmes visant une réhabilitation de leurs droits existent, mais l'absence et/ou l'insuffisance de mécanismes ou mesures d'accompagnement pour soutenir les femmes au plan psychologique, affectif et matériel font cruellement défaut, surtout dans les pays en développement. Pourtant, c'est une nécessité et les organisations de la société civile et les organisations de femmes engagées pour la promotion des droits sociaux économiques et politiques des femmes sont de plus en plus nombreuses à faire entendre leurs voix. La force du plaidoyer à travers un argumentaire solide construit collectivement à partir des vécus des femmes et des hommes est un instrument pertinent pour construire et conduire en synergie des initiatives allant dans le sens de ces engagements. Mais pour le faire, un grand travail de prise de conscience à tous les niveaux et notamment des hommes et des femmes qui font (et défont) les lois, les institutions, etc. doit se poursuivre inlassablement.
- *Promouvoir des approches de développement basées sur les droits humains (enfants, femmes, hommes)* : Cela semble être l'approche la plus prometteuse pour un meilleur ancrage de la dimension genre à différents niveaux. Au plan stratégique, l'approche par les droits, bien que fondamentalement indispensable, interpelle cependant sur les formes, les modalités et les mesures pratiques (sur le terrain) à développer pour s'assurer que la mise à disposition de l'information sur les droits de l'Homme, et ceux des femmes surtout, s'opère du mieux possible. En effet, une chose est de connaître ses droits, cela en est une autre de pouvoir s'assurer de leur application au quotidien. Dans les pays en développement, où la majeure partie de la population vit en milieu rural et est malheureusement encore largement analphabète (surtout les femmes), les décideurs et les organisations de la société civile doivent impérativement mettre en place des ressources (technique/expertise, logistique, financière, temps, etc.) pour offrir au plus grand nombre une information correcte et efficace sur les droits, à travers des supports adaptés.
- *Faire de la lutte contre les violences faites aux femmes un domaine d'action prioritaire* : Les violences faites aux femmes et notamment celles vécues dans la sphère privée (abus sexuel, viol conjugal, maltraitance psychologique, MGF, mariages forcés ou précoces, pratiques dégradantes et néfastes à la femme et aux petites filles, etc.) sont les plus insidieuses et avilissantes pour les femmes. Ces formes de violence les privent de moyens, de mobilité, de liberté, d'estime de soi et d'autonomie, y compris de pensée. C'est pourquoi elles constituent le domaine prioritaire devant faire l'objet d'interventions ciblées et soutenues par l'ensemble des acteurs d'une communauté à différents niveaux. « La violence basée sur le sexe doit être prise en compte dans les OMD, comme recommandé par l'étude approfondie du Secrétaire Général des NU sur toutes les formes de violence contre les femmes en 2006. Il doit être établi comme cible dans l'agenda des OMD ».

Au-delà de l'information, il faut soutenir tout le processus d'accompagnement à qui permettra aux personnes victimes de violences d'avoir la force morale, psychologique et matérielle pour engager un parcours de réhabilitation de leurs droits niés. Toutes les femmes victimes de violence devraient pouvoir décider en connaissance de cause d'engager une « bataille juridique » pour faire reconnaître leurs droits, se les approprier, les revendiquer et être capable de bénéficier des acquis de leurs revendications. Mais cela exige de la volonté, des compétences et des ressources (réseau, connaissance, argent, temps, etc.). Il est généralement admis que les droits

s'acquièrent au fil du temps après de multiples prises de positions, de négociations, de lutte, etc. Un accompagnement est nécessaire car les démarches de reconstruction après la violence demandent de la volonté et une patience à toute épreuve. Dans leur combat pour les questions de droits, les femmes devraient savoir comment, où, quand et avec qui construire des alliances pour espérer être soutenues dans ce processus.

Quelles pistes d'action pour maintenant ... et jusqu'à 2015?

La rencontre du 20 au 22 Septembre 2010 à New York offrira un espace pour ouvrir de nouveaux défis communs à tenir pour 2015. L'ensemble de la société civile doit y faire entendre ses revendications et propositions, et doit poursuivre son travail de veille, d'agitation et d'innovation. Que faire ?

- Rappeler avec force à tous les gouvernements d'accélérer leurs efforts pour ratifier et pour respecter tous les droits de toutes les femmes. L'application des mesures ou recommandations de la plateforme de Pékin, les engagements de la CEDEF et du protocole de Maputo pour une meilleure prise en compte des droits des femmes et de leur effectivité à travers les 8 OMD doit devenir réalité.
- Insister sur la nécessité pour les gouvernements d'accroître leur engagement et capacité à se concerter et à collaborer avec la société civile pour faire avancer les changements, mettre en cohérence la théorie (les politiques) et la pratique (société civile) et garantir la gouvernance des processus en faveur de l'égalité;
- Se servir de l'OMD3, tout imparfait qu'il soit, comme point d'appui pour réclamer l'approche selon le genre dans tous les OMD, c'est-à-dire dans la déclaration mode d'emploi qui sera adoptée par les chefs d'Etat.
- Réseauter, créer des synergies, mener des actions de mobilisation collective avec des organisations de femmes et des organisations de développement sensibles au genre, en s'appuyant fortement et de manière innovante sur les TICs, traditionnels et modernes. Il faut absolument coordonner au sein de la société civile le travail des « généralistes du développement » (les économistes notamment) et des « spécialistes du genre ». Pour ce faire, les organisations engagées dans le processus de suivi des OMD doivent orchestrer un partage stratégique de l'information et des bonnes pratiques en matière de genre, en lien avec tous les OMD.
- Utiliser les OMD (aussi imparfaits soient-ils) comme levier pour un plaidoyer visant une prise en compte systématique des objectifs et indicateurs de développement basés sur les droits fondamentaux, les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et la notion de développement humain durable.
- Amener aux décideurs des arguments et des preuves (quantitatives et qualitatives) démontrant les enjeux de genre dans chacun des OMD, et l'importance de chacun des 8 OMD pour la réalisation de l'égalité. Entre autres ...
- Mener des recherches sociologiques afin de mieux comprendre comment le dialogue sur la question de l'autonomisation des femmes est enclenché concrètement dans les ménages, les communautés, le marché de l'emploi, les institutions (école, espace religieux, etc.) et les organisations. Il est essentiel de comprendre comment les hommes perçoivent la quête d'autonomie des femmes, comment ils résistent à ou accompagnent ce changement probable, et, aussi, comment ils s'en servent (par exemple pour se soustraire à leurs obligations familiales face à l'entretien et à

l'éducation des enfants). Il s'agit de creuser les raisons profondes des discriminations et de la misogynie afin de mieux pouvoir les combattre et de diminuer leurs répercussions néfastes.

- Documenter, problématiser et politiser la question des droits des femmes (leur accès réel à l'ensemble des droits humains), de la violence à l'égard des filles et des femmes, de l'autonomisation économique et, plus largement, de l'*empowerment* des femmes ;
- Mobiliser des ressources pour des projets stratégiques visant les femmes, avec des accents forts sur la communication, le dialogue et le partage des informations entre les femmes et les hommes, pour les amener (les hommes surtout) à plus de reconnaissance et de valorisation du travail invisible des femmes (le *care*).

Annexe 1 : Quelques exemples d'initiatives (basés en partie sur des rapports « officiels »)

1. Mauritanie²

Dans ce pays, (...) « les indicateurs disponibles montrent que les Objectifs peuvent être atteints en matière d'accès universel à l'enseignement fondamental (objectif 2), ce qui constitue une avancée remarquable dans la mesure où le taux net de scolarisation dans le primaire était de 49 % seulement en 1990 ! De même, toujours dans le secteur de l'éducation, la parité filles/garçons a été atteinte dans l'enseignement fondamental en 2000/2001 (composante de l'objectif 3). Le rapport filles/garçons était de 0,72 en 1990. Dans le domaine de l'eau, on peut espérer atteindre une proportion d'accès à un approvisionnement en eau « amélioré » (satisfaisant) de l'ordre de 74 % en 2015, alors que cette proportion était de 37 % en 1990, ce qui serait conforme aux OMD (composante de l'objectif 7). Enfin, les indicateurs disponibles en matière de VIH-SIDA, paludisme et tuberculose (objectif 6) montrent que ces maladies ne progressent plus et que l'on est en mesure de renverser la tendance à leur expansion et d'atteindre les OMD correspondants ».

Dans d'autres domaines, des progrès importants ont été réalisés, mais ne permettront pas d'atteindre les OMD. Il s'agit de :

- La réduction de la pauvreté (objectif 1).
- La parité filles/garçons (objectif 3) n'est toujours pas réalisée dans l'enseignement secondaire (33 % pour les garçons, contre 28 % pour les filles en 2008). Les disparités sont encore plus affirmées dans l'enseignement supérieur. Dans le secondaire, l'écart n'est pas tel qu'il ne puisse pas être réduit dans les années qui viennent si une stratégie d'envergure est mise en œuvre.
- La participation des femmes aux décisions politiques a connu une remarquable amélioration depuis 2006, même si des progrès sont encore nécessaires par rapport aux OMD.

Pour un dernier groupe d'objectifs, la situation demeure préoccupante et les évolutions ne sont pas satisfaisantes. Il s'agit tout d'abord des objectifs 4 et 5 relatifs à la santé. Les progrès enregistrés laissent augurer des indicateurs éloignés des cibles retenues dans les OMD. Les discriminations à l'égard des femmes demeurent fortes, notamment en matière économique, et il leur est toujours très difficile de faire reconnaître les droits qui sont légalement les leurs. Au total, le suivi des OMD montre que les déficits principaux concernent le secteur de la santé, de l'environnement, de l'emploi et de certaines composantes importantes du genre. Les indicateurs disponibles montrent que la pauvreté se maintient à un haut niveau en milieu rural, qui accueille environ 50 % de la population. 78 % de la pauvreté en Mauritanie est concentrée dans le milieu rural.

2. Burkina Faso³

Avec l'appui de ses partenaires au développement le pays a réalisé « des efforts notables dans la mise en œuvre des OMD, dans les domaines de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et de la lutte contre le VIH/SIDA. Dans ces domaines, les cibles des objectifs du millénaire pourront être approchées pour peu que les efforts soient soutenus. Les efforts sont aussi remarquables en matière de gouvernance et de renforcement des capacités de production. Par contre, les cibles ayant accusé d'énorme retard concernent les domaines

² Basé en partie sur le Rapport de la Mauritanie sur les progrès 2010 vers l'atteinte des OMD, mars 2010

³ Basé en partie sur le Rapport pays de suivi des OMD, PNUD- Burkina Faso, avril 2010

de l'alphabétisation (Cible 2A4), de la santé (Cible 4A5 et Cible 5A6) et de l'assainissement (Cible 7C7). Toutefois, des déficits demeurent en matière d'égalité des sexes, (OMD3) de santé maternelle et de protection de l'environnement (OMD7) où le pays devra fournir des efforts supplémentaires pour espérer réaliser les OMD.

L'atteinte des OMD nécessite l'élaboration d'une stratégie d'accélération qui devrait prendre en compte au-delà des secteurs traditionnels retenus pour les OMD (pauvreté, éducation, genre, santé, VIH-SIDA et environnement), la gestion de la population, les coûts des facteurs tels que l'énergie et les secteurs de soutien à la production comme les infrastructures routières. »

3. Rapport des Auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec des représentants d'organisations non gouvernementales, organisations de la société civile et le secteur privé sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement - New York 14/15 Juin 2010 (par Mama Koite, rapporteur)

Tout au long des présentations, les panélistes ont donné des exemples des meilleures pratiques qui pourraient être beaucoup plus grande échelle et reproduits dans le but d'atteindre les objectifs d'ici à 2015.

Par exemple, il a été noté que le Gouvernement du Malawi en 2004 a rétabli les subventions agricoles aux petits agriculteurs. Entre 2005 et 2007, cela s'est traduit par une productivité deux fois plus importante, transformant le déficit alimentaire de 43% en un surplus de nourriture de 57%. La proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a diminué de 52% à 40%.

Au Brésil, le programme "Fome Zero" (Faim zéro) comprend les transferts de fonds, les banques alimentaires, cuisines communautaires et des repas scolaires, et a atteint plus de 44 millions de Brésiliens souffrant de la faim. Cela a permis de réduire la malnutrition infantile de 73%.

En Inde, le National Rural Employment Guarantee régime (Nreg) prévoit une garantie légale de 100 jours de travail par an pour au moins un membre des ménages ruraux payé au salaire minimum légal, pour atteindre quelque 40 millions de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Ces exemples renforcent l'idée que les OMD ne sont réalisables que si la volonté politique nécessaire est là. (<http://www.genreenaction.net/spip.php?article7836>)

4 Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

5 Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

6 Cible 5A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

7 Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

Annexe 2 : Soutien du réseau GEA au processus « genrer les OMD »

Le Réseau Genre en Action vit un engagement actif visant la mise en évidence et l'intérêt des questions de genre dans tous les domaines (sphère privée et sphère publique) à différents niveaux (communautaire, local, régional, national, sous régional ou international).

Qu'est-ce qui a été fait ?

Pour rassembler des informations ciblées par pays, le réseau a lancé plusieurs initiatives propres et a contribué à soutenir des actions de partenaires:

1. GPS - Garanties, Processus et Suivi du genre dans les OMD

Un questionnaire élaboré par le réseau a été proposé pour recueillir auprès des membres des analyses de la situation dans les pays ayant tenté une intégration genre, et des informations actualisées sur les avancées relatives à la mise en œuvre des OMD, afin d'apprécier, entre autre, l'effectivité des recommandations de la CEDEF. Le questionnaire ciblait trois axes :

- la Garantie pour le genre : l'appréciation des engagements pris par les Etats pour l'application de mesures susceptibles de mettre en pratique les droits des femmes et la réduction des disparités de genre dans la mise en œuvre des OMD ;
- le Processus d'intégration du genre dans les pays en terme de ressources techniques et financières dédiées aux question de genre, à la mobilisation de compétences internes et/ou externe pour soutenir les réflexions en impliquant activement les organisation de la société civile, notamment les organisations féminines porteuses de défis et actrices de changement social ;
- le Suivi de l'intégration du genre et des impacts à travers la mise ne place de mécanismes internes portés par des acteurs pays et lien avec l'effectivité des recommandations de la plateforme de Pékin et de la CEDEF, de même que le niveau d'implication des organisations de la société civile.

Seulement quelques pays ont retourné le questionnaire rempli, illustrant en partie le manque d'information des membres du réseau sur les processus encadrant les OMD dans leurs pays. (voir <http://www.genreenaction.net/spip.php?article7654>)

2. Concours « Genre et OMD »

Cette initiative visait à repérer, rendre visible et soutenir des initiatives s'inscrivant dans la stratégie de mobilisation des décideurs à tous les niveaux et partout autour des OMD, pour l'utilisation de l'attention médiatique que reçoivent les OMD afin de revendiquer encore et toujours l'égalité femmes hommes. La meilleure initiative a été primée par un co-financement de 1000 euros. Au total huit dossiers ont été reçus et le projet primé vient du Cameroun (voir <http://www.genreenaction.net/spip.php?article7838>).

3. Participation aux processus préparatoires

En prélude à la rencontre de haut niveau lors du sommet des chefs d'Etats du 20 septembre 2010 à New York, un processus de concertation avec la société civile s'est tenu à New York en juin 2010. Mama Koïté Doumbia, vice présidente de l'association Genre en Action (et présidente de Femnet Mali) a été rapporteur de la task force et informatrice clef.

4. Soutien à la campagne « Traduire les OMD en une loi-type visant la réduction de la pauvreté »

Genre en Action est partenaire de cette campagne, à l'initiative de l'ACECI. Paule Elise Henry du Burkina Faso, autre membre actif de Genre en Action, a été rapporteur lors de la rencontre de Ouagadougou organisée dans le cadre de la campagne (rapport de la rencontre. (www.aceci.org/documents/Rapport_atelierBKF_100430.pdf))

5. Participation à la formulation de plaidoyer

Au sein de la commission genre de Coordination Sud (France), Genre en Action a pris une part active dans la rédaction d'une note de synthèse pour un meilleur plaidoyer et un engagement plus affiché des décideurs et des acteurs de la société civile préoccupés par les questions de genre. (<http://omd2015.fr/?p=398>)

6. Editorial du bulletin électronique mensuel (avril)

L'éditorial d'Elisabeth Hofmann (coordinatrice) a été consacré aux liens entre OMD et Genre. (<http://www.genreenaction.net/spip.php?article7730>)

7. Repérage et diffusion d'informations

Depuis plusieurs années, le réseau relaye de nombreuses informations sur le processus d'intégration du genre dans les OMD et diffuse des outils d'analyse et d'action. Cf. www.genreenaction.net.